

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**17 avril 2014**

**Barbezieux St Hilaire**



**Conseil communautaire du 17 avril 2014**

**Discours d'accueil de M. le Maire**



Conseil communautaire du 17 avril 2014

## Election du président



Conseil communautaire du 17 avril 2014

## Constitution du bureau de vote

- ❑ Monsieur Guy Decelle, doyen d'âge, **président**, ouvre la séance.
- ❑ Monsieur Vincent RENAUDIN, plus jeune membre du conseil communautaire, assure le secrétariat de séance.
- ❑ Monsieur Gaël TETOIN, 2<sup>nd</sup> plus jeune membre du conseil est désigné assesseur
- ❑ Madame Séverine HUGUET, 3<sup>ème</sup> plus jeune membre du conseil est désignée assesseur

**Conseil communautaire du 17 avril 2014**

**Vérification du Quorum**

**Monsieur le Président du bureau de vote  
procède à l'appel nominal des  
conseillers votants**



**Conseil communautaire du 17 avril 2014**

**Rappel des attributions du Président**



## Conseil communautaire du 17 avril 2014

- Le président est élu par l'organe délibérant, selon les règles applicables à l'élection du maire, au scrutin secret à trois tours
- Les attributions du président sont celles qui appartiennent à tout exécutif local :
  - *préparation et exécution des délibérations de l'organe délibérant ;*
  - *exécution des dépenses et des recettes de la communauté de communes ;*
  - *direction des services de l'établissement public de coopération intercommunale ;*
  - *représentation de la communauté de communes en justice.*

## Conseil communautaire du 17 avril 2014

### Election du président :

- Appel à candidature :
- Allocution des candidats :
- 1<sup>er</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 2<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 3<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité relative

**Conseil communautaire du 17 avril 2014**

**Discours du président**



**Conseil communautaire du 17 avril 2014**

**Détermination du nombre de  
vice-présidents**



## Conseil communautaire du 17 avril 2014

❑ Considérant l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales, *le nombre de vice-présidents est librement déterminé par le conseil communautaire sans que ce nombre puisse excéder 20 % de l'effectif de celui-ci ni qu'il puisse excéder 15 vice-présidents.*

Le président propose de fixer à **8** le nombre de vice-présidents considérant que chaque vice-président est membre du bureau et devra siéger et/ou présider une commission

## Conseil communautaire du 17 avril 2014

❑ Les commissions proposées sont les suivantes :

COMMISSION	ANIMATION
Finances/Affaires générales/Personnels	Président / 1 vice-président
Action culturelle/Patrimoine/ Tourisme/Communication	1 vice-président
Enfance-jeunesse/Affaires scolaires	1 vice-président
Travaux et équipements/Déchets/ SPANC/Voirie/Service aux communes	3 vice-présidents
Economie/Urbanisme/Logement	2 vice-présidents
Contrat communautaire d'animation (attribution des subventions)	Président

## Les vice-présidences

1 <sup>er</sup> vice-président : <b>Dominique Chatellier</b>	Enfance-jeunesse/Affaires scolaires
2 <sup>ème</sup> vice-président : <b>André Meurailon</b>	<b>Economie/Urbanisme/Logement</b>
3 <sup>ème</sup> vice-présidente : <b>Maryse Bouchet-Pilard</b>	Finances/Affaires générales/ <b>Personnels</b>
4 <sup>ème</sup> vice-présidente : <b>Marie-Pierre Grenot</b>	Action culturelle/Patrimoine/ Tourisme/Communication
5 <sup>ème</sup> vice-président : <b>Dominique de Castelbajac</b>	Travaux et équipements/Déchets/ SPANC/ <b>Voirie/Service aux communes</b>
6 <sup>ème</sup> vice-président : <b>Jean Pierre Barbot</b>	Travaux et équipements/Déchets/ <b>SPANC/Voirie/Service aux communes</b>
7 <sup>ème</sup> vice-président : <b>Jean Luc Marraud</b>	<b>Travaux et équipements/Déchets/</b> SPANC/Voirie/Service aux communes
8 <sup>ème</sup> vice-président : <b>Loïc Deau</b>	<b>Economie/Urbanisme/Logement</b>

Conseil communautaire du 17 avril 2014

**Election des vice-présidents**



## **Conseil communautaire du 17 avril 2014**

### **Election du 1<sup>er</sup> vice-président :**

- Appel à candidature :
- Allocution des candidats :
- 1<sup>er</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 2<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 3<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité relative

## **Conseil communautaire du 17 avril 2014**

### **Election du 2<sup>nd</sup> vice-président :**

- Appel à candidature :
- Allocution des candidats :
- 1<sup>er</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 2<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 3<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité relative



## **Conseil communautaire du 17 avril 2014**

### **Election du 3<sup>ème</sup> vice-président :**

- Appel à candidature :
- Allocution des candidats :
- 1<sup>er</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 2<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 3<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité relative

## **Conseil communautaire du 17 avril 2014**

### **Election du 4<sup>ème</sup> vice-président :**

- Appel à candidature :
- Allocution des candidats :
- 1<sup>er</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 2<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 3<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité relative

## Conseil communautaire du 17 avril 2014

### Election du 5<sup>ème</sup> vice-président :

- Appel à candidature :
- Allocution des candidats :
- 1<sup>er</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 2<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 3<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité relative

## Conseil communautaire du 17 avril 2014

### Election du 6<sup>ème</sup> vice-président :

- Appel à candidature :
- Allocution des candidats :
- 1<sup>er</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 2<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 3<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité relative

## **Conseil communautaire du 17 avril 2014**

### **Election du 7<sup>ème</sup> vice-président :**

- Appel à candidature :
- Allocution des candidats :
- 1<sup>er</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 2<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 3<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité relative

## **Conseil communautaire du 17 avril 2014**

### **Election du 8<sup>ème</sup> vice-président :**

- Appel à candidature :
- Allocution des candidats :
- 1<sup>er</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 2<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité absolue
- 3<sup>ème</sup> tour : vote à bulletin secret, majorité relative

**Conseil communautaire du 17 avril 2014**

**Approbation du nombre de membres du  
bureau**



**Conseil communautaire du 17 avril 2014**

**Le bureau de l'EPCI est composé par le président, un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, un ou plusieurs autres membres.**

## Conseil communautaire du 17 avril 2014

Le bureau peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'assemblée délibérante, à l'exception toutefois :

- du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux des taxes ou tarifs des redevances ;
- de l'approbation du compte administratif ;
- des dispositions à caractère budgétaire prises à la suite d'une mise en demeure relative à l'inscription d'une dépense obligatoire en application de l'article L. 1612-15 du CGCT;
- des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
- de l'adhésion à un établissement public ;
- de la délégation de la gestion d'un service public ;
- des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

## Conseil communautaire du 17 avril 2014

Toutes les autres compétences peuvent donc donner lieu à une délégation accordée au bureau.

Le président propose de fixer à **28 le nombre de membres du bureau considérant que chaque vice-président fait, règlementairement partie du bureau communautaire.**

**Il indique que 19 places sont donc à pourvoir.**

## Conseil communautaire du 17 avril 2014

le président propose la répartition suivante (afin de tenir compte des critères de population – le bureau étant une émanation du Conseil, recevant délégation) :

- Canton de Barbezieux : 10 membres
- Canton de Baignes : 6 membres
- Canton de Blanzac : 6 membres
- Canton de Brossac : 6 membres

## Conseil communautaire du 17 avril 2014

### Election des membres du bureau



**Conseil communautaire du 17 avril 2014**

**Délégations du conseil au bureau et au  
président**



**Conseil communautaire du 17 avril 2014**

**Prochaines réunions du conseil :**

**jeudi 24 avril à 18 h 30**

**jeudi 22 mai à 18 h 30**



**Conseil communautaire du 17 avril 2014**

**Planning séminaire de formation à l'attention des  
maires, conseillers communautaires,  
secrétaires de mairies, agents de la CdC**

***4 ateliers thématiques***



### **Atelier 1 : Institution, le fonctionnement de l'intercommunalité**

- **Quand : 6 mai 2014 à 17 h 30**
- **Par qui : Président, Vincent Aubelle ,Arnaud Latour**
- **Quoi :**
  - Statuts, compétences, intérêt communautaire, principe d'exclusivité
  - Bilan des commissions dernier mandat
  - Le rôle des commissions et du délégué communautaire
  - Les enjeux du mandat : Mutualisation, pacte fiscal, compétences nouvelles, communes nouvelles, projet de territoire



## **Atelier 2 : Les Finances locales**

- **Quand : le 16 mai 2014 de 10h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h**
- **Par qui : Vincent Aubelle**
- **Quoi :**
  - Comprendre et lire un budget, capacité d'épargne, fonds de roulement, les ratios, les termes financiers
  - Les dotations d'Etat
  - La Fiscalité (différence entre fiscalité communale et intercommunale)
  - Outils d'un pacte fiscal et financier

## **Atelier 3 : L'urbanisme et la planification – PLUi - SCOT**

- **Quand : 5 juin 2014 de 14 h à 17 h**
- **Par qui : journée ADCF en région (élus de Poitou-Charentes et Aquitaine)**
- **Quoi :**
  - Le PLUi, la loi, les obligations réglementaire etc.
  - Témoignages de collectivité (CA-CC) qui ont porté un PLU au niveau intercommunal
  - Table ronde, réponse aux questions (Agence d'urbanisme de Bordeaux, DDT, CAUE etc.)

## **Atelier 4 : La mutualisation des services – Les communes nouvelles**

- **Quand : 13 juin 2014 de 14 à 17 h**
- **Par qui : Vincent Aubelle**
- **Quoi :**
  - La mutualisation des services, qu'est-ce que c'est, quelles obligations, le schéma de mutualisation des services
  - La Commune nouvelle, qu'est-ce que c'est, quelles dispositions, quelles incitations, illustration avec 2 communes

**Conseil communautaire du 17 avril 2014**

## **QUESTIONS DIVERSES**

